

Le Palais fédéral. Partie 2, Monument national et siège du gouvernement

Autor(en): **Fröhlich, Martin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **20 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Palais fédéral (II)

Monument national et siège du gouvernement

Dans le nouvel Hôtel du Gouvernement fédéral travaillaient en 1857 environ 80 fonctionnaires. Mais pour les collaborateurs qui étaient devenus nécessaires après la révision totale de la constitution fédérale de 1874, le bâtiment était trop petit. Le siège de la Confédération devait être agrandi, mais comment?

A l'époque, tout comme aujourd'hui, il était difficile de trouver dans la ville fédérale, les locaux nécessaires à l'administration fédérale. Entre l'Hôtel du Gouvernement fédéral et la Vieille Ville de Berne, se trouvait alors le Casino et l'Hôpital de l'Île. Lorsque le célèbre chirurgien Theodor

Martin Fröhlich

Kocher demanda que soit construit un nouveau bâtiment pour l'hôpital cantonal, le canton aurait bien été d'accord de céder ce vieil ouvrage du 18^e siècle à la Confédération comme bâtiment administratif – mais celui-ci ne se prêtait pas aux transformations.

Un concours d'architecture

Ce fut finalement en 1885 qu'un concours ouvert à tous les architectes suisses fut organisé en vue de la construction d'un véritable Palais du Gouvernement et d'un bâtiment administratif pour le Département de l'économie publique et le Département militaire. Parmi les 36 projets présentés au concours, ce furent les travaux d'Alfred Friedrich Bluntschli, professeur à l'EPF de Zurich, et de Hans Wilhelm Auer, architecte à Vienne, qui reçurent respectivement le premier (3500 francs) et le deuxième prix (2500 francs). Bluntschli remporta le premier prix parce qu'Auer avait commis la bétise de prévoir une coupole au dessus du hall d'entrée, forme architecturale qui doit en tout cas être réservée à la partie principale d'un bâtiment, et ne doit jamais couronner un escalier! En revanche Auer avait eu l'idée brillante de reprendre à l'Est, les lignes de la façade du vieil Hôtel du Gouvernement de l'aile Ouest, construisant ain-

si un ensemble de dimensions imposantes. Cela répondait à l'impératif de représentation de l'époque et créait surtout de la place pour de très nombreux bureaux. Le concours rencontra d'ailleurs un intérêt international et l'attribution du premier prix fut approuvée.

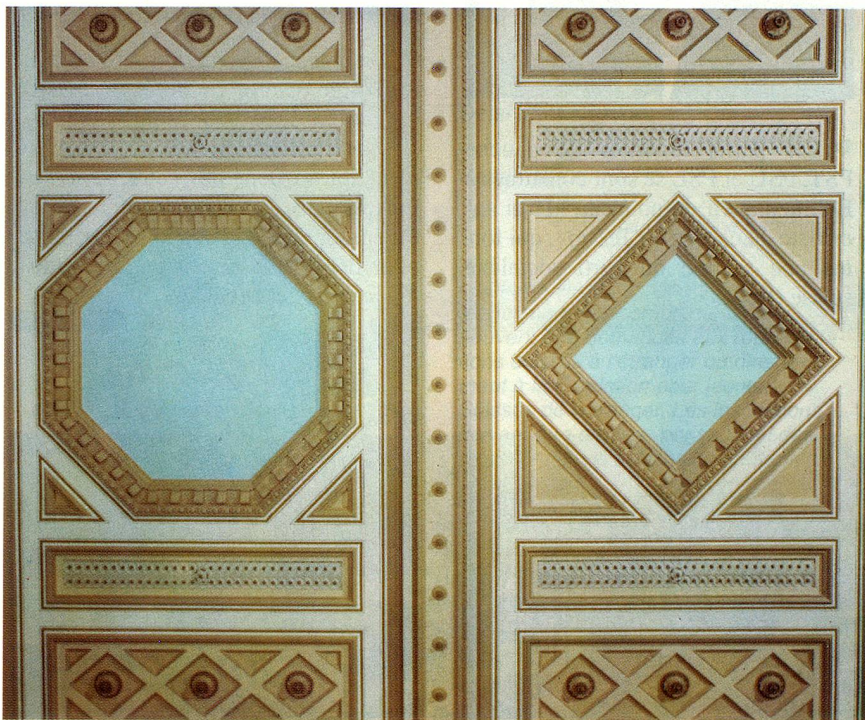
Les seconds seront les premiers...

Pourtant une rumeur courut bientôt dans la presse: l'Office des constructions fédérales, qui venait alors d'être créé, avait, contrairement à la recommandation du jury du concours d'architecture, confié au second prix le mandat de construire la partie Est du nouveau bâtiment administratif. Que ce ne soit pas le titulaire du premier prix qui ait reçu le mandat, c'était, à l'époque déjà, une affaire

énorme dans la branche de la construction et les protestations furent véhémentes. Cependant, ce fut l'architecte Auer qui, ayant quitté Vienne pour Berne, construisit ce bâtiment de 1888 à 1892. Mais voici la raison pour laquelle il avait reçu ce mandat: Pour Auer, cet ouvrage constituait une raison flatteuse de revenir en Suisse et de réaliser ce que l'administration lui confiait. Bluntschli en revanche n'aurait pas renoncé à sa chaire de professeur à Zurich et aurait été de ce fait une personnalité influente, beaucoup plus difficile à diriger.

Le Palais fédéral Est

Ce qui fut érigé de 1888 à 1892 est loin d'être une copie de l'ancien Palais du



La décoration architecturale du hall d'entrée du Palais fédéral Est montre qu'Auer connaissait le langage artistique de son époque et qu'il sut décorer le bâtiment qui ne devait servir «qu'à» l'administration dans un style qui reflétait la dignité de l'Etat. Entre les décorations du plafond en stuc se trouvent des champs bleu clair qui donnent l'illusion d'être à ciel ouvert...
(Photo: OFC)

Gouvernement, mais constitue une œuvre architecturale à part entière. Par rapport à l'aile Ouest, le nouveau bâtiment s'inspira nettement de la Renaissance, de sorte que si, au premier regard, les deux ailes se ressemblent, dans le détail on remarque de notables différences que la presse spécialisée releva: cela joua en faveur du second architecte pour le deuxième tour. Car aucune décision n'avait encore été prise pour savoir qui construirait le Palais du Parlement. Pour cela un nouveau concours d'architecture fut organisé en 1891... ■